

# Appel de CGA-Canada à l'indépendance et à la transparence dans le processus de surveillance des vérificateurs

L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS DU CANADA (CGA-CANADA) PRÉCONISE UNE RESTRUCTURATION DU CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES

## Quelle est la nature du problème?

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) n'est pas indépendant des vérificateurs et il n'agit pas de façon transparente. Par conséquent, rien ne garantit aux investisseurs que ce Conseil est en mesure de s'acquitter du mandat que lui ont confié les autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada.

## Pourquoi la surveillance des vérificateurs est-elle nécessaire?

À la suite des faillites colossales qui ont secoué l'Amérique du Nord et l'Europe, les organismes de réglementation du Canada et l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) ont réagi rapidement en mettant sur pied le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) pour rétablir la confiance du public dans l'information financière.

CGA-Canada accueille favorablement cette initiative qui a un objectif louable, soit celui de favoriser une vérification indépendante de haute qualité. Cependant, la structure actuelle du CCRC doit être revue en profondeur de manière que cet organisme puisse devenir véritablement transparent et indépendant.

## Quelles sont les répercussions en matière de politiques d'intérêt public?

L'intérêt public exige des marchés financiers efficaces soutenus par une information financière solide. Comme les investisseurs s'appuient sur cette information pour prendre leurs décisions, il est important qu'elle soit exacte et fiable. En outre, une information financière fiable a des répercussions importantes en matière de politiques d'intérêt public parce qu'elle a le pouvoir d'influer sur l'économie.

Aux États-Unis, le Public Company Auditing Oversight Board (PCAOB), créé en vertu de la loi Sarbanes-Oxley de 2002, a établi un processus indépendant de surveillance des vérificateurs. Pour que les marchés financiers canadiens demeurent compétitifs, CGA-Canada estime que le Canada doit disposer d'un cadre de surveillance aussi rigoureux que celui des États-Unis.

## Qu'en disent les autres?

Dans son rapport sur l'affaire Enron, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce partage l'opinion de CGA-Canada au sujet du CCRC. En effet, le Comité soutient que le CCRC doit « revoir sa composition pour la rendre plus inclusive ». En outre, le Comité a reconnu qu'il faudrait donner un fondement législatif au CCRC.

Dans son éditorial du 19 juillet 2002, le *Globe and Mail* soulignait que la création du CCRC constituait un pas dans la bonne direction, mais que cette initiative n'était peut-être pas suffisante en raison de plusieurs lacunes, notamment le fait que le CCRC n'est pas habilité à changer les règles actuellement en vigueur dans le domaine de la vérification. Pour corriger ces lacunes, le *Globe and Mail* proposait l'adoption d'une série de mesures juridiques et réglementaires coordonnées en vue de garantir l'indépendance du système et d'en améliorer la transparence et la reddition de comptes.

## Comment résoudre le problème?

CGA-Canada estime qu'il faut prendre un certain nombre de mesures pour faire du CCRC un organisme transparent, englobant et indépendant. En outre, une surveillance instituée par le pouvoir législatif permettrait de veiller à ce que les activités de cet organisme fassent l'objet d'examen approfondis. Les mesures à adopter sont les suivantes :

- o Instauration d'une politique d'ouverture des réunions. L'ouverture des réunions permettra aux investisseurs d'examiner les activités du CCRC. CGA-Canada reconnaît que le CCRC devra parfois, à l'instar d'autres organismes du même type, discuter de certaines questions à huis clos.

# Appel de CGA-Canada à l'indépendance et à la transparence dans le processus de surveillance des vérificateurs

L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS DU CANADA (CGA-CANADA) PRÉCONISE UNE RESTRUCTURATION DU CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTE

- o Révision du rôle de la profession comptable dans la gouvernance du CCRC. À l'heure actuelle, un seul organisme comptable participe aux activités du CCRC par l'intermédiaire de ses membres au Collège des gouverneurs et au Conseil d'administration et de ses membres qui ont le statut de membre professionnel. Au Canada, les détenteurs des trois titres comptables professionnels, soit les titres de CGA, de CMA et de CA, sont autorisés par la loi à préparer des états financiers vérifiés.<sup>1</sup> Le CCRC doit en prendre conscience et faire en sorte que les organismes qui représentent ces comptables participent tous également à son processus décisionnel. En revanche, CGA-Canada serait disposée à appuyer toute mesure par laquelle le CCRC éliminerait entièrement la participation de la profession comptable à son processus de gouvernance.
- o Accroître les sources de financement du CCRC. L'indépendance d'un organisme peut parfois sembler compromise par les sources de son financement; en même temps, tous les organismes ont besoin de fonds adéquats pour s'acquitter de leur mandat. À l'heure actuelle, le financement du CCRC provient uniquement de cabinets de vérification. CGA-Canada estime toutefois que le financement du processus de surveillance devrait incomber à tous les groupes qui profiteront d'une information financière fiable de haute qualité, notamment les gouvernements provinciaux et fédéral, les sociétés cotées et les cabinets de vérification participants.

L'adoption de ces mesures et la restructuration du CCRC, de concert avec l'établissement d'un fondement législatif fédéral, permettront au CCRC de réaliser son mandat et de servir l'intérêt du public.

CGA-Canada souhaite collaborer avec le CCRC, les autorités de réglementation des valeurs mobilières, les gouvernements et les autres parties intéressées à la mise en place de ces réformes.

## **CGA-Canada en bref**

CGA-Canada est l'organisme comptable professionnel qui connaît la plus forte croissance au pays. Grâce à leur souci d'intégrité et d'éthique professionnelle, ainsi qu'à leur programme de formation dont les critères sont parmi les plus rigoureux de la profession, les CGA sont devenus des chefs de file dans les domaines de la comptabilité et des affaires. Ils éclairent tous les secteurs de l'économie canadienne par leurs conseils stratégiques, leur rôle prépondérant dans les milieux financiers et leur capacité de direction d'ensemble.

CGA-Canada représente 62 000 CGA et étudiants au Canada, aux Bermudes, aux Caraïbes, à Hongkong et en Chine. L'Association établit des normes professionnelles, administre son propre programme d'études, publie des documents d'intérêt professionnel, prend position sur des questions de politique publique et représente les CGA tant au Canada qu'à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service des affaires gouvernementales et réglementaires de CGA-Canada au 613 789-7771, poste 222.



<sup>1</sup> Le cadre réglementaire varie d'une province à l'autre. À l'heure actuelle, neuf gouvernements provinciaux et le gouvernement du Canada reconnaissent que les CGA ont les compétences requises pour préparer des états financiers vérifiés.